

Délibération n° 2018-09

Point de l'ordre du jour : III 3.2

Objet : Capacités d'accueil en Master.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure de Cachan ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

Vote 1 :

Le conseil d'administration approuve les capacités d'accueil et les modalités de sélection du Master 1 PHYTEM telles que présentées au document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Vote 2 :

Le conseil d'administration approuve les capacités d'accueil et les modalités de sélection du Master 1 et du Master 2 Monabiphot (Photonique moléculaire pour les bio et nanotechnologies) telles que présentées au document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 28

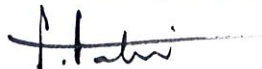
Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Cachan, le 2 juillet 2018.

Pour extrait conforme,
Le Président de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Pierre-Paul ZALIO

Pièces jointes : Fiche signalétique: Diplôme national de master

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CA - 02.07.2018 - D.2018-09

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le : 3 juillet 2018

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun.

Fiche signalétique: Diplôme national de master

Domaine : **Sciences, Technologies, Santé** Mention : **Physique fondamentale et applications**

Référence : Arrêté d'accréditation de l'ENS Paris-Saclay à délivrer le diplôme national de master du 22 juillet 2015

Niveau : 1 et 2

Session de candidature : 01/05/2018 au 13/07/2018 (date min.-max.)

Modalités de recrutement : Dossier – Entretien

Parcours-type :

1. Niveau **Master 1**

a. **Phytem**

Session de candidature : 01/05/2018 au 29/06/2018

Capacités d'accueil proposée : 30

Modalités de recrutement : Dossier – Entretien

b. **Monabiphot (Photonique moléculaire pour les bio et nanotechnologies)**

Capacités d'accueil proposée : 0

2. Niveau **Master 2**

a. **Monabiphot (Photonique moléculaire pour les bio et nanotechnologies)**

Session de candidature : 01/05/2018 au 13/07/2018

Capacités d'accueil proposée : 25

Modalités de recrutement : Dossier

Il est à noter que :

- *Le parcours Monabiphot est également accrédité par l'Université Paris-Saclay*
- *Le parcours Phytem est également accrédité par l'Université Paris VI*